

pas, nous devons prier les membres du comité de l'industrie de visiter d'autres pays. Ils reviendront unis et décidés à diriger le gouvernement. Ce serait peut-être une solution. Il ne semble pas y avoir de réponse facile.

L'hon. M. Churchill: Puis-je poser une question? Que veut dire le député en parlant de visites dans d'autres pays et de direction du gouvernement au retour?

M. Peters: J'ai mentionné déjà que la France, l'Angleterre, la Norvège et la Suède ont élaboré divers programmes en vue de décentraliser l'industrie et de la répartir, plutôt que de laisser venir les gens dans n'importe quels centres industriels. Si les membres du comité visitaient en particulier la Norvège, ils constaterraient que c'est avec despotisme qu'on décide de l'implantation des industries. Le gouvernement prend une décision, et si quelqu'un veut diriger l'industrie, très bien. Sinon, le gouvernement désigne quelqu'un pour diriger l'entreprise, qui devient société de la Couronne. Le régime suédois n'est pas aussi rigoureux. En Angleterre, on emploie la carotte et le bâton, et deux ou trois autres moyens. La France a probablement un régime beaucoup plus sensé pour déterminer la répartition des travailleurs et des industries.

Si le comité allait dans ces pays, il en reviendrait probablement convaincu qu'une de ces méthodes donnerait des résultats, car les députés s'intéressent, je pense, à une solution logique et raisonnable du problème. Il recommanderait probablement une mesure législative portant sur au moins un ou plusieurs aspects des limites tracées dans d'autres pays. Quelle est alors la réponse? Dit-on au gouvernement ce qu'il doit faire? Le comité oblige-t-il le gouvernement à présenter une mesure législative? Je ne saurais dire comment nous procédons. Je sais que cette question revêt assez d'importance pour ma circonscription, pour toutes les circonscriptions du Nord canadien et pour les gens des Maritimes pour qu'il faille prendre une disposition quelconque à son sujet. Je recommande vivement au ministre de se lever et de nous donner quelque indice de la direction qu'il se propose de prendre en ce qui concerne ce programme particulier, car celui-ci ne réussit pas très bien en ce moment.

M. le président suppléant: Le député de Villeneuve a la parole.

L'hon. M. Churchill: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Voici le quatrième orateur appartenant à d'autres partis que le parti conservateur qui compte 96 représentants à la Chambre.

[M. Peters.]

M. le président suppléant: Je tiens à remercier le député de Winnipeg-Sud-Centre...

L'hon. M. Churchill: Je vous le signale simplement, monsieur le président.

M. le président suppléant: ...de rappeler à la présidence la répartition des orateurs. Une certaine période de temps est réservée pour chaque parti et chaque parti a droit à un certain nombre d'orateurs. Toutefois, comme des orateurs n'étaient pas disponibles à certains moments, j'ai accordé la parole au député de Villeneuve.

L'hon. M. Churchill: J'ai été ici toute la journée.

● (4.00 p.m.)

[Français]

M. Caouette: Quelques mots seulement, monsieur le président, relativement aux crédits du ministère de l'Industrie.

Le point que je trouve le plus fantastique dans les dépenses du ministère, dépenses qui s'élèvent à \$50,582,400, c'est la différence entre le:

Fonds pour soutenir la puissance technologique de l'industrie canadienne, au moyen de certains programmes de perfectionnement de la défense, selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor...

Fonds qui s'élève à 25 millions de dollars, et le:

Fonds pour faire progresser la puissance technologique des manufactures canadiennes au moyen de certains programmes de perfectionnement dans le domaine civil (et non pas de la défense), selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor...

Monsieur le président, ce dernier fonds s'élève à \$8,700,000.

Or, pour aider la puissance technologique des manufactures canadiennes dans le domaine civil, le gouvernement dépense quatre fois moins d'argent qu'il en dépense pour soutenir la puissance technologique de l'industrie canadienne dans le domaine de la défense.

Il serait bon, je crois, pour la gouverne des députés, pour renseigner la population canadienne, que le ministre explique cette différence, pourquoi il consacre quatre fois plus d'argent au domaine de la défense qu'au domaine civil.

Je comprendrais des dépenses de cet ordre si l'on envisageait une guerre ou quelque chose de semblable mais, dans le moment, je ne vois pas à l'horizon un danger immédiat de conflit avec d'autres pays; malgré cela, le ministre de l'Industrie (M. Drury) consacre 25 millions de dollars au soutien de la puissance technologique dans le domaine de la défense, et seulement \$8,770,000 à celui de la puissance technologique dans le domaine civil.